



Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture
United Nations Educational,
Scientific and Cultural Organization

A photograph of a desert landscape with sand dunes under a clear blue sky. In the foreground, the silhouettes of three camels and two people are visible against the horizon. A thin black line runs diagonally across the image from the bottom left towards the top right.

LE SAHARA DES CULTURES ET DES PEUPLES

Vers une stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara
dans une perspective de lutte contre la pauvreté

ATELIER INTERNATIONAL

Ghardaïa, Algérie, 19-21 avril 2003

Compte-rendu

AVERTISSEMENT

Le compte-rendu de l'atelier a été réalisé à la demande de l'UNESCO par M. Rachid Sidi Boumedine et M^{lle} Laure Veirier. Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'UNESCO.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent aucune prise de position de la part de l'UNESCO quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou limites.

Pour tout renseignement, contacter

M. Hervé Barré

Responsable du projet

Division des politiques culturelles et du dialogue interculturel

UNESCO

1.rue Miollis - 75732 Paris Cedex 15 France

Email : h.barre@unesco.org & sahara@unesco.org

SOMMAIRE

Introduction	04
Programme de l'Atelier	05
Ouverture de l'atelier	06
SESSION 1 :	
Quel développement durable au Sahara, par quel tourisme ?	10
Présentation générale du projet "Le Sahara des cultures et des peuples"	10
SESSION 2 :	
Comment mieux coopérer pour lutter plus efficacement contre la pauvreté par le tourisme ?	16
Comment mieux protéger et valoriser le patrimoine culturel et naturel ?	19
SESSION 3 :	
Comment agir ensemble pour mettre en œuvre la stratégie ?	22
Motion de remerciement	22
Déclaration de Ghardaïa	23
Plan d'action 2004-2005	24
Clôture	26
Annexes	28

INTRODUCTION

À la suite de l'appel du Secrétaire général des Nations Unies invitant, dans la Déclaration du Millénaire, toutes les Agences à contribuer de façon prioritaire à la lutte contre la pauvreté et l'extrême pauvreté, l'UNESCO a souhaité apporter sa contribution spécifique à l'élaboration d'une stratégie appropriée pour atteindre cet objectif. Dans ce cadre, la Conférence générale, à sa 31^{ème} session, en novembre 2001, a invité le Directeur général à mettre en œuvre un Plan d'action, composé de plusieurs projets relatifs au thème transversal de la lutte contre la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté.

L'Atelier international de Ghardaïa organisé par l'UNESCO en coopération avec la Fondation Déserts du monde, du 19 au 21 avril 2003, s'inscrit dans la continuité des actions menées depuis deux ans, essentiellement basées sur un travail exploratoire de terrain visant à développer une stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara dans une perspective de lutte contre la pauvreté.

Cet atelier fait suite à la Table ronde tenue à Sidi Bou Said (Tunisie) organisée conjointement avec l'Observatoire du Sahara et du Sahel, en avril 2002, marquant le lancement du projet. Cet Atelier représente une étape importante dans la mise en place de la stratégie car il a permis de l'affiner et de renforcer le réseau d'experts et de professionnels provenant des dix pays ayant le Sahara en commun.

L'Atelier a réuni des Ministres, experts, responsables culturels, représentants d'Organisations des Nations Unies, d'institutions, de collectivités locales, d'ONG, de Tours Opérateurs, appartenant à tous les domaines concernés par le projet (Sciences humaines et sociales, archéologie, environnement, patrimoine, tourisme, etc.). Les langues de travail étaient le français, l'anglais et l'arabe.

A la cinquantaine de participants invités se sont ajoutés des représentants associatifs locaux informés par la presse et les organisateurs. Leur participation s'est avérée tout à fait pertinente puisqu'ils ont permis de renforcer le point de vue des populations directement concernées par le projet.

Les participants ont souligné l'intérêt du projet en précisant que l'objectif à moyen terme de lutte contre la pauvreté donnait un sens supplémentaire aux actions de sauvegarde et de valorisation touristiques, mettant en évidence la nécessaire implication de la société civile, actrice et bénéficiaire de son développement.

L'Atelier a révélé un formidable consensus sur la démarche pluridisciplinaire, sur les analyses et propositions, à travers l'extraordinaire convergence des points de vue exprimés par l'UNESCO, la Fondation Déserts du monde et les experts et professionnels provenant des pays du Sahara et d'Europe.

PROGRAMME DE L'ATELIER

Samedi 19 avril 2003

PREMIERE SESSION :

Table ronde "Quel développement durable au Sahara, par quel tourisme ?"

09h00-09h45 Allocutions inaugurales

09h45-10h30 Présentation générale du projet

10h45-12h30 Table ronde "Quel développement durable au Sahara, par quel tourisme ?"

14h30-17h00 Table ronde (suite)

- *Comment faire du tourisme un instrument de développement et de lutte contre la pauvreté ?*
- *Comment mieux préserver et valoriser le patrimoine culturel et naturel ?*
- *Comment mieux associer la population à la définition et au suivi des projets ?*

17h00-17h30 Synthèse

Dimanche 20 avril 2003

DEUXIEME SESSION : Débat sur la stratégie

09h00-12h30 Examen de la stratégie

Parties "Politiques de développement du tourisme et coopération" et "Population et pauvreté"

14h30-17h30 Examen de la stratégie

Parties "Politiques de développement du tourisme et coopération"
et "Patrimoine culturel et nature"

Lundi 21 avril 2003

TROISIEME SESSION : Plan d'action 2004-2005

09h00-12h00 Examen du plan d'action 2004-2005

12h00-12h30 Conclusions et Clôture

Lundi après-midi Réunions thématiques informelles et réalisation d'interviews pour la préparation d'une vidéo sur l'atelier.

OUVERTURE

Suite à l'accueil chaleureux de Monsieur le Wali de Ghardaïa, après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants et remercié l'UNESCO pour l'organisation du séminaire, **Monsieur Chérif Rahmani, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement en Algérie, Président de la Fondation Déserts du Monde**, commence par rappeler les caractéristiques du Sahara.

Dans son immensité, le désert est un véritable musée à ciel ouvert, menacé par une urbanisation massive, mais son intégration dans le champ économique mondial, l'exploitation de ses richesses minières, source de rente, et la globalisation, le partagent de ce fait en un désert utile et un désert laissé pour compte.

Selon M. Rahmani, les problèmes qui se posent actuellement dans les déserts sont similaires : processus de paupérisation, appauvrissement du patrimoine culturel et naturel face aux pressions - industrielle, urbaine, migratoire -, mise en danger de la diversité culturelle. Il salue d'ailleurs l'UNESCO pour l'adoption de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle en novembre 2001 et les efforts de nombreuses Institutions et personnalités, dont le Président J. Chirac.

La Fondation Déserts du Monde souhaite contribuer à une requalification du désert selon cinq principes majeurs (1 voix pour 5 voix) :

- *Reconnaître le désert comme lieu de développement spécifique en fonction de ses potentialités ;*
- *Créer une "discrimination positive" en faveur du désert et apporter une compensation à ses pertes ;*
- *Prévenir la mono-production et aller vers une diversification. Le tourisme est un levier, un volet qui ouvre sur un champ ;*
- *Impliquer tous les acteurs locaux, les communautés, y compris les femmes, dans ce processus de développement ;*
- *La diversité culturelle n'est pas scientifiquement quantifiable. Elle n'est pas un archaïsme ; tout savoir humain est un capital à ne pas perdre.*

Le tourisme durable, objet de ce colloque, est actuellement la première industrie au monde et constitue un gisement important qui rassure et inquiète : en tant que produit, le désert ne peut être délocalisable, il est fragile et peut subir les pressions du tourisme de masse avec ses effets négatifs. Il faut donc une stratégie, basée sur l'action des communautés et des ONG, avec le double souci de l'équité et de l'efficacité.

La Fondation suggère les axes d'interventions suivants :
Axe 1 : Intégrer le tourisme dans une démarche globale de développement durable en s'assurant qu'il repose sur une diversification des ressources ;

Axe 2 : Multiplier les zones de protection écologique ;

Axe 3 : Etablir des codes de bonne conduite pour les voyageurs et les voyageurs ;

Axe 4 : Donner le label Sahara aux expressions culturelles et artistiques de qualité, exprimant sa diversité (à l'image du projet des Tinerkouk et des peintures rupestres du Tassili).

Axe 5 : Exposer et valoriser les savoir-faire provenant du désert ;

Axe 6 : Créer un centre pour former des guides et des experts en tourisme durable (gestion, technique, déontologie) et pour assurer la revitalisation du patrimoine immatériel.

Axe 7 : Organiser un réseau de coopération entre les institutions concernées par le désert afin d'asseoir un tourisme saharien durable, levier important dans la lutte contre les effets des désastres écologiques.

La parole est ensuite adressée à **Monsieur Mounir Bouchenaki, Sous-Directeur général pour la Culture à l'UNESCO**. Au nom du Directeur Général de l'UNESCO, Monsieur Koïchiro Matsuura, il commence tout d'abord par saluer et adresser ses remerciements aux Autorités Algériennes organisatrices, aux représentants des institutions et associations locales et internationales, aux experts présents.

Après avoir rappelé que le projet a été lancé suite à l'appel du Secrétaire général des Nations Unies invitant toutes les agences à contribuer à la lutte contre la pauvreté, il félicite l'équipe de travail de l'UNESCO constituée pour ce projet pluridisciplinaire et intersectoriel.

Il précise à cet effet que l'UNESCO, parce qu'elle est une Organisation aux compétences multiples, peut aborder les questions de manière pluridisciplinaire, ce qui est souvent la seule façon pertinente d'aborder les problèmes complexes du développement qui se posent aujourd'hui. Ainsi en est-il du développement durable du tourisme au Sahara.

L'intérêt du projet est d'anticiper un développement du tourisme au Sahara, en proposant aux Etats membres concernés de s'y préparer en faisant appel à toutes les compétences requises. "C'est pourquoi sont réunis ici des spécialistes de l'environnement, de la culture, de la pauvreté, du développement touristique, y compris les Tours opérateurs. A cette diversité des disciplines s'ajoute logiquement la diversité des territoires, puisque nous avons réuni des experts qui viennent des dix pays qui ont le Sahara en commun".

Il précise ensuite l'approche novatrice de la mission de sauvegarde du patrimoine culturel qui a été proposée par le Directeur général de l'UNESCO pour l'Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel, et que le projet illustre bien. Le grand défi lancé à l'UNESCO, a dit M. Matsuura, "est de faire prendre conscience aux pouvoirs publics, au secteur privé, à la société civile dans son ensemble, que le patrimoine culturel est non seulement un instrument de paix et de réconciliation, mais aussi un facteur de développement".

La préservation de la mémoire des peuples dépend de l'engagement de tous ; il faut donc que la sauvegarde du patrimoine prenne la place qui lui revient dans le développement économique, social, culturel, scientifique, éducatif et éthique. Cet objectif va de pair avec une approche élargie de la notion de patrimoine que l'UNESCO développe par des initiatives en faveur du patrimoine immatériel, défini comme "les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire -ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, groupes et, si cela apparaît opportun, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel [...] Il couvre les domaines suivants : les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ; les arts d'interprétation et du spectacle ; les pratiques sociales, rituels et événements festifs ; les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ; et les traditions artisanales" (**Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, article 2**).

Afin de contribuer à la préservation de ce patrimoine fragile, l'UNESCO a pris l'initiative en 2001 de proposer la création d'une liste des Chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'Humanité. Ainsi, dix-neuf chefs d'œuvre d'aires culturelles différentes ont d'ores et déjà été proclamés.

Le tourisme s'intéresse de plus en plus à ce type de patrimoine, qui est un point fort de l'authenticité des circuits de découverte. Aussi, nous voyons bien que le tourisme a une responsabilité dans la préservation - non figée, mais évolutive - de cette forme de patrimoine. C'est peut-être un champ de réflexion à développer: comment faire connaître ce patrimoine sans le dénaturer ni le faire disparaître ?

Par ailleurs, la diversité culturelle, définie comme aussi précieuse pour l'humanité que la biodiversité, a fait l'objet d'une Déclaration universelle adoptée à l'unanimité par les Etats membres de l'UNESCO en novembre 2001 et par les Nations Unies en décembre 2002. Il s'agit de préserver la diversité, dans une perspective d'évolution des formes culturelles. Un paragraphe du

Préambule de la Déclaration mentionne que le processus de mondialisation - auquel le tourisme participe pleinement - facilité par l'évolution rapide des nouvelles technologies de l'information et de la communication, crée les conditions d'un dialogue renouvelé entre les cultures et les civilisations bien qu'il constitue un défi pour la diversité culturelle.

En effet, le tourisme qui est l'un des principaux véhicules de ce dialogue, et le complément des média dans la connaissance des cultures, a un rôle particulièrement important à jouer dans la capacité de l'humanité à relever le défi de concilier mondialisation et diversité culturelle. Dans le cadre du présent projet, le tourisme permettra de mieux faire connaître le Sahara, notamment ses populations, son histoire, les civilisations du désert qui ont su développer au fil des millénaires un art de vivre, des savoir-faire, des expressions artistiques remarquables.

Monsieur Mounir Bouchenaki tient également à indiquer le rôle actif que l'UNESCO mène en Irak. En effet, l'Organisation a réagi très rapidement aux menaces de pillage, en particulier au Musée de Bagdad et a créé un comité scientifique tout en informant la communauté internationale des mesures à prendre afin de rendre au peuple irakien son patrimoine culturel. Il souhaite enfin un plein succès à l'atelier dont il préside la première session.

Après avoir adressé ses salutations à l'assistance, Monsieur **Paolo Lembo, Représentant résident du PNUD et Coordinateur résident du Système des Nations Unies en Algérie**, se félicite qu'un thème aussi important que le tourisme soit pris en charge avec une orientation de durabilité. D'ailleurs, la région de Ghardaïa précise-t-il, illustre bien par son riche patrimoine toutes les opportunités en matière d'écotourisme.

Dans cette optique, le PNUD a lancé un projet de préservation de la biodiversité dans les deux parcs du Tassili et du Hoggar. Un tel projet est novateur de par sa méthodologie participative, sa dimension multidisciplinaire (développement local, protection de l'environnement, contexte socio-économique) et la volonté de conserver des milieux fragiles et des diversités biologiques rares.

Le volet "écotourisme durable" est l'un des sept volets du projet visant à la création de moyens de subsistance: la formation professionnelle dans les différents domaines et la création ou le renforcement des micro entreprises spécialisées doit permettre de garantir le droit au développement durable et à la dignité pour les populations démunies.

Compte tenu de la grande richesse et de la diversité des ressources biologiques et culturelles des régions du sud, leur gestion et leur utilisation durable devraient s'appuyer sur une stratégie qui tienne compte de la spécificité de chaque région et chaque ville. Ceci permettrait de diversifier les produits touristiques, la clientèle et d'assurer un revenu durable (dans le sens où l'activité ne serait pas concentrée sur une courte période mais plus ou moins équitablement répartie sur toute l'année). Une telle stratégie devrait également être accompagnée de mesures d'accueil de qualité puisées dans les traditions et les valeurs locales.

Le projet Tassili Ahaggar offrirait le complément idéal pour l'établissement d'une stratégie nationale en matière d'écotourisme, et spécifique pouvant servir de projet pilote pour d'autres régions du Sahara.

Outre sa valeur culturelle, la ville de Ghardaïa, est l'un des sites pris en compte par le projet développé dans une perspective régionale maghrébine relatif à la "gestion participative des ressources phylogénétiques du palmier dattier dans l'oasis du M'zab". La valorisation économique des utilisations traditionnelles des variétés locales de dattes, des recettes culinaires, de la conservation et de la transformation des produits végétaux ou animaux peut se faire aussi dans le cadre de la promotion d'un écotourisme intégré.

Enfin, Monsieur Paolo Lembo termine son intervention en soulignant que le développement d'un écotourisme de valeur est l'une des priorités identifiées dans le cadre de la "stratégie nationale de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité" élaborée grâce à un projet du PNUD, mené à terme avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

"Qu'ils soient d'ordre stratégiques ou pratiques, les programmes que nous envisageons au niveau du PNUD en matière d'environnement et de développement durable ont pour but, à moyen et long termes, l'amélioration du niveau de vie des populations locales et la participation aux efforts de réduction de la pauvreté, telle qu'énoncée dans les objectifs du Millénaire des Nations Unies".

Après avoir remercié les organisateurs, **Monsieur Favez Ammar, représentant de l'ALECSO**, souligne l'importance de la stratégie en notant que pour les pays arabes, le Sahara constitue un important élément de coopération.

Malgré qu'il soit un berceau de l'histoire des civilisations, la place du Sahara est limitée dans le développement des populations et du tourisme. C'est pourquoi il est important qu'un cadre de coopération soit développé afin d'identifier les ressources et les projets culturels et naturels qui, dans une perspective éthique, se basent sur le respect de l'environnement et du patrimoine et rejoignent les efforts des pays arabes dans le champ du tourisme culturel en particulier.

Après avoir adressé ses remerciements, **Monsieur Helder Thomas, Représentant de l'OMT pour la région Afrique**, commence par souligner que le tourisme peut contribuer au développement ainsi qu'à la réduction de la pauvreté par différentes voies : création de ressources, d'emplois, taxes sur la croissance économique. Ces taxes, utilisables pour l'éducation, la santé, doivent être néanmoins mesurées soigneusement pour qu'elles apportent des ressources appréciables sans nuire à la compétitivité au plan international.

Selon lui, l'industrie touristique n'est pas différente des autres secteurs productifs mais représente des avantages :

- elle peut être associée à d'autres activités locales ;
- elle offre un fort potentiel d'emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes ;
- elle est une industrie d'exportation ;
- elle peut être construite à partir de ressources naturelles et culturelles locales provenant des régions les plus pauvres.

Le tourisme culturel a besoin d'être davantage planifié afin d'éviter les dégradations du patrimoine culturel et naturel.

Les autres ressources culturelles, comme les arts plastiques, la musique, la cuisine traditionnelle qui sont des atouts pour le tourisme doivent aussi renforcer le sens de l'identité des populations locales. Il faut protéger le patrimoine et veiller à ce qu'il reste dans le pays.

En matière environnementale, les études d'impact sur l'environnement doivent être engagées préalablement à tout projet touristique important ; les études de planification, la création de zones protégées, les analyses de vulnérabilité des écosystèmes, doivent être accompagnées d'analyses des flux de visiteurs, des variations saisonnières, de leurs effets et il convient de rechercher les meilleures solutions face aux problèmes identifiés.

La participation des communautés locales au processus

de développement et à la gestion du tourisme est importante dans le cas du Sahara pour apporter des bénéfices et les sensibiliser aux atouts du tourisme. En présence d'un système traditionnel fort, il est important d'associer les chefs traditionnels et les leaders religieux (les sages) afin qu'ils acceptent et appuient le tourisme. Des programmes adaptés doivent être développés pour les communautés, de même qu'une assistance technique et financière, au moment du lancement et du développement des actions permettant aux populations hôtes d'améliorer la qualité de leurs offres.

Le Représentant du PNUE, Monsieur Najib BENDAHOU, n'a finalement pas pu participer à l'Atelier mais a transmis sa communication, résumée ci-dessous. Après avoir salué, au nom du Directeur exécutif, les personnalités et l'assistance présentes, il rappelle les graves conséquences de la désertification, notamment en Afrique.

Paradoxalement, "quelques-uns des écosystèmes les plus diversifiés et les plus intéressants dans le monde se trouvent soit au sein des zones désertiques, soit proches d'elles, tel que le Karoo en Afrique du Sud, la région du Sahel ou le Sahara de l'Afrique du Nord et sont aujourd'hui menacés. Heureusement, il existe des technologies pour faire face à la progression des déserts".

En ce qui concerne l'écotourisme, il ajoute, après avoir noté les dangers de pollution qui peuvent être engendrés par le tourisme : "Aujourd'hui, il existe des politiques pour un développement durable du tourisme qui offrent d'intéressants outils pour la gestion de l'environnement, la préservation des cultures et l'amélioration du mode de vie durable qui peuvent nous aider à mieux gérer nos richesses environnementales et améliorer la qualité de vie des communautés locales".

"D'autant plus qu'en offrant un mode de vie durable, en améliorant la qualité de vie et en protégeant l'environnement, le tourisme peut devenir un facteur important de développement, de réduction de la pauvreté et donc de stabilité et de paix". Et d'ajouter "Conscient de cette réalité, le Conseil d'Administration du PNUE durant sa 22ème Assemblée, qui s'est tenue à Nairobi au mois de Février 2003, a proposé à l'Assemblée générale des Nations Unies de proclamer l'année 2004 Année des Déserts et a désigné le PNUE comme point focal en collaboration avec le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la Désertification". Cette initiative pourrait bénéficier de l'expérience du NEPAD et de l'Année internationale des Montagnes -2002-.

Il note enfin qu' "un développement durable du Sahara ne devrait pas dépendre exclusivement du tourisme. En effet, il y a une limite au nombre total de touristes et de revenus qui peuvent être générés par cette activité. Placer le tourisme seul en tant que moteur de développement durable dans ces régions nécessitera de lourds investissements avec le risque des fluctuations auxquelles on assiste en période de crise. Des activités parallèles diversifiées sont également à concevoir".

SESSION 1

QUEL DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SAHARA, PAR QUEL TOURISME ?

Présentation générale du projet “Le Sahara des cultures et des Peuples” par Monsieur Hervé Barré, responsable du projet à l’UNESCO

Monsieur Hervé Barré commence par remercier le Président de la Fondation, M. Rahmani, ainsi que les autorités algériennes, la Commission nationale algérienne pour l’UNESCO, les représentants des Agences des Nations Unies, du PNUD, de l’OMT, de l’UNEP ainsi que les autres institutions et centres de recherche, tels que le Bureau International du Tourisme Social et Solidaire, l’Observatoire du Sahara et du Sahel, le Desert Research Center du Caire, le Barth Institute de Cologne, ainsi que tous les consultants du projet, les chercheurs, professionnels du tourisme, responsables associatifs.

Ce projet, faut-il le rappeler, vise à soutenir les Etats qui ont le Sahara en commun, dans la mise en œuvre d’une stratégie de coopération pour promouvoir un développement durable du tourisme dans une perspective de lutte contre la pauvreté. Il s’inscrit dans le cadre du suivi du Sommet mondial sur l’éco-tourisme de Québec (Canada, mai 2002), du Sommet Rio+10 sur le développement durable de Johannesburg (septembre 2002) ainsi que dans le cadre du Plan d’action de la Déclaration universelle de l’UNESCO sur la diversité culturelle.

Les défis lancés par cet ambitieux projet, “placé sous le double signe des mots équipe et partenariat” sont multiples et méritent quelques précisions particulièrement importantes.

Revenant tout d’abord sur le cadre général qui est la lutte contre la pauvreté, il précise que pour l’UNESCO, la pauvreté est une atteinte à la dignité et aux droits fondamentaux de l’être humain. On ne peut en effet définir la pauvreté sans l’appréhender sous ses multiples visages ; certes d’abord économique, mais aussi social, culturel et éducatif. Est pauvre celui qui ne peut exercer ses droits les plus fondamentaux, celui qui est en rupture avec lui-même, en rupture involontaire avec la société. Tous les pays du monde sont concernés par

cette question de la pauvreté et doivent donc être solidaires dans la poursuite des objectifs de la Déclaration du Millénaire.

En outre, lancer le pari qu’il est possible d’associer la lutte contre la pauvreté au tourisme saharien, lui-même inscrit dans une perspective de durabilité, implique que ce tourisme s’inscrira dans une approche globale basée sur la préservation et la valorisation des ressources sur lesquelles il fonde son développement, qu’elles soient naturelles ou culturelles. C’est sans doute l’un des aspects les plus intéressants de ce tourisme : il peut servir de levier pour augmenter la production de biens sans qu’ils soient pour autant tournés exclusivement vers les touristes.

En effet, le tourisme, en tant qu’activité transversale, c’est-à-dire qui concerne plusieurs secteurs de l’activité humaine, peut avoir des retombées positives pour les populations, par les emplois directs créés dans les services touristiques, mais aussi et surtout à travers les emplois indirects qu’il génère en valorisant et développant les productions naturelles et culturelles, si variées au Sahara. La valorisation de ces ressources, qu’il s’agisse de produits naturels de l’agriculture et de l’élevage ou de l’artisanat, sera l’une des clefs de la lutte contre la pauvreté dans la mesure où elle permettra aux populations d’être au cœur des activités à entreprendre, de subvenir à leurs besoins tout au long de l’année et satisfera les touristes de passage.

Ainsi, le tourisme ne doit pas être conçu comme une mono-activité soumise aux aléas des fluctuations monétaires ou des crises internationales ; il doit être conçu comme l’un des facteurs d’accroissement des ressources, étroitement associé et intégré au développement de l’économie locale et lui apportant un complément substantiel. De fait, la durabilité d’un projet touristique dépend de sa bonne intégration dans le contexte économique et socio-culturel local ; les questions de gestion des ressources, en eau en particulier, d’éducation et de formation, d’accès au système de santé, d’urbanisme, de culture, doivent être solidairement traitées avec le développement du tourisme.

A l’heure de la mondialisation, où le monde doit faire face à des situations complexes qui n’ont pas de réponses immédiates et simples, une des missions confiées à l’UNESCO est d’anticiper sur les situations problématiques et de promouvoir des actions préventives, en particulier dans les régions fragiles pour leur éviter comme c’est malheureusement le cas pour celles qui n’y ont pas été correctement préparé, des tensions sociales, une nature dégradée, un patrimoine culturel traité comme une marchandise, une économie locale

profitant peu du tourisme mais supportant les coûts élevés, des rencontres mal préparées entre visiteurs et populations hôtes.

La demande de dépaysement, d'espace, de silence, de voyage qui ait du sens, va connaître un engouement croissant de la part des populations de plus en plus urbanisées et vivant dans des univers bruyants, uniformisés, faits de contraintes multiples aux horizons limités. Considérant les prévisions de croissance du tourisme au Sahara, il s'agit donc bien d'anticiper les flux importants de touristes dans des sites qui se trouveraient surchargés et de prévenir les effets socio-culturels ou environnementaux négatifs du tourisme qui représentent un coût pour la collectivité et le développement en général.

Les sites sahariens, dont nul ne peut nier la richesse, sont fragiles et menacés tant par l'action des hommes qui tentent de prélever des ressources pour subvenir à leurs besoins, que par les aléas du climat, la dégradation de l'environnement, la pollution et la surexploitation de certains sites. Sachons saisir le tourisme comme une chance pour la sauvegarde de ce patrimoine unique et pour assurer le bien-être des populations locales.

Pour être durable, le tourisme saharien doit rester un tourisme de découverte dont les recettes proviendront autant d'une augmentation quantitative maîtrisée du nombre de visiteurs que de prix calculés pour assurer des prestations de qualité. L'un des défis de notre projet est de montrer qu'il n'y a pas de contradiction entre un tourisme efficace économiquement et un tourisme éthique et de qualité, respectueux des sociétés, de la diversité culturelle et de l'environnement.

L'interdisciplinarité et la complémentarité des actions menées par tous les partenaires, publics et privés seront des éléments clefs de la réussite du projet. L'importante responsabilité et l'engagement des gouvernements devront aller de pair avec l'action des autorités locales, des associations, des populations, dans un travail de concertation transversale aux échelles nationale, régionale et internationale. Sachons faire de la diversité des intérêts des acteurs du tourisme une force de coopération et non un frein au tourisme afin de mieux faire vivre le Sahara et offrir aux visiteurs du monde entier l'émotion de ses grands espaces, de ses horizons infinis, et de l'hospitalité de ses habitants.

Ainsi sera-t-il possible de contribuer à apporter notre pierre, aussi modestement soit-il, à l'édifice des actions qui permettent aux hommes de se rencontrer, de mieux se connaître et de s'enrichir au contact de l'autre. Nous devons de plus en plus considérer la terre comme un jardin habité, dont l'aménagement doit être

maîtrisé et régulé pour le bénéfice des générations présentes et futures, tout en donnant une priorité à la lutte contre les inégalités et à la pauvreté par le développement, condition de l'équilibre du monde et de la paix que nous souhaitons tous voir progresser.

Les pays qui ont le Sahara en commun pourront, s'ils le souhaitent, adopter des formules de coopération indicatives ou contraignantes, aller vers le renforcement de la coopération existante, en adoptant entièrement ou en partie le plan d'action qui leur sera soumis. N'ayant pas la prétention de réduire la pauvreté au Sahara dans le cadre exclusif de ce projet, nous lançons un appel à tous ceux qui le souhaitent, et à tous ceux qui agissent déjà dans ce sens, pour unir nos forces et placer ce projet sous le signe du dialogue, plaçant la force collective des hommes au centre et au service du développement durable. "Nous souhaitons vivement que les Agences des Nations Unies, si elles approuvent les orientations du projet, prennent toute leur place dans la définition et la mise en œuvre des activités du Plan d'action de suivi".

"Cette première journée est consacrée à une Table ronde, au cours de laquelle nous allons pouvoir procéder à des échanges d'expériences et d'idées sur le projet et ses objectifs. La journée de demain sera consa-



créée à la suite de nos échanges et à un examen plus détaillé de la stratégie. Les consultants qui ont réalisé les études introduiront les deux sessions. La matinée de notre troisième journée de travail sera réservée à un examen du plan d'action afin de contribuer à rendre la stratégie opérationnelle. Tout au long de ces trois jours, une équipe réalisera des interviews afin de monter un film vidéo qui permettra de présenter notre projet devant différentes assemblées”.

Le Sahara : un livre à ciel ouvert, une richesse patrimoniale à transmettre

L'ensemble de la première session est consacré à un débat général sur les thèmes du développement durable du tourisme et de la lutte contre la pauvreté. Au cours de cette session, ouverte par la présentation des lignes directrices de la stratégie de l'UNESCO, chacun des intervenants tient à exprimer sa satisfaction quant au contenu et à la qualité du rapport présenté.

Ce faisant, les intervenants affirment d'abord l'importance de la connaissance du Sahara dans l'ensemble de la problématique, car il présente un immense intérêt :

- *C'est toute l'histoire de la terre qui est exposée à travers le Sahara, augmentant l'intérêt de visites au Sahara mais aidant également à mieux comprendre l'histoire de l'humanité : "l'Ihrir est une vallée glaciaire" souligne un géographe spécialiste du Sahara.*

- *Le Sahara est aussi considéré comme le plus grand musée à ciel ouvert du monde en raison des traces qu'y ont laissés les hommes : gravures rupestres, peintures, objets, outils, monuments funéraires et qui nous racontent des périodes disparues et des morceaux entiers de l'histoire de l'humanité, en particulier celle du temps où le Sahara était humide.*

"Il y a longtemps, très longtemps, 100 millions d'années environ à Gadafaoua dans le Sud Est d'Agadez, dans des mers, des lacs, des marécages nageaient ou pataugeaient poissons, tortues, crocodiles géants et dinosaures énormes qui broutaient aux frondaisons d'arbres gigantesques.

La découverte toute récente du nouveau site paléontologique de Taghimat, non loin d'Agadez, dans la zone d'Ingal, atteste qu'il y a 40 000 ans encore la région a connu un développement hydrographique et lacustre considérable. Dieu merci, l'homme préhistorique n'a pas manqué de dessiner et de graver sur les parois rocheuses tous les animaux qu'il côtoyait depuis la fin du paléolithique jusqu'aux temps historiques." Maire d'une ville saharienne.

En retour, et par ce qu'il apporte à l'humanité, il faut faire profiter le Sahara des derniers progrès de la science et de la technologie, pour le préserver mais aussi pour le valoriser.

Parmi les technologies les plus intéressantes, on peut citer, outre celles qui concernent les énergies renouvelables, celles qui permettent d'économiser l'eau, de la stocker, d'améliorer les systèmes d'irrigation, en allant vers plus d'efficacité encore que le goutte à goutte (nouveaux matériaux et nouvelles techniques).

"Jusqu'ici les progrès des techniques d'irrigation ont permis une meilleure gestion de l'eau (aspersion, goutte à goutte, etc...). Il semble possible de limiter encore davantage les pertes par évaporation et infiltration en utilisant des polymères à très fort pouvoir absorbant, sous forme de cristaux placés directement à proximité des racines. Toute l'eau apportée par la pluie ou l'irrigation serait absorbée par ces hydro-rétenteurs puis restituée lentement à la plante, évitant les stress hydriques et permettant de meilleurs rendements." Professeur émérite de géographie.



Le tourisme : de la concurrence à la coopération

Il faut tout d'abord se rendre compte, précisent les professionnels, combien le tourisme est soumis aux événements aléatoires (il suffit d'un accident pour donner une mauvaise image, longue à effacer) ainsi qu'au vandalisme vis-à-vis du patrimoine qui constitue pourtant la base de ce tourisme.

Dans le même temps, et parce que les ressources du Sahara sont limitées et fragiles, "il faut rechercher les formules qui permettent de transformer la concurrence potentielle entre touristes et habitants sur ces ressources rares, en coopération vers un développement solidaire" remarque un responsable mauritanien du tourisme. "Il n'y a pas de mauvais touristes. Il n'y a que des voyageurs mal informés." précise une éditrice de guides.

Cela suppose d'une part une information de ces visiteurs potentiels sur la richesse, l'intérêt, la beauté du Sahara pour aller graduellement vers leur initiation et leur enrichissement culturel, dès qu'ils se portent candidats au voyage, de sorte qu'ils soient eux aussi les acteurs de la préservation et de la valorisation de ces patrimoines culturels et naturels.

"La recherche d'informations de la part des candidats aux voyages est très importante. On note sur une messagerie ouverte aux échanges et qui reçoit 2 à 3 millions de messages par an que 50% sont des questions de voyageur à voyageur et 50% sont des réponses. Le voyage reste aussi une valorisation sociale." Editrice de guides.

Le respect et la qualité : deux maîtres-mots

Le respect est en effet un des maître-mot en ce qui concerne le développement du Sahara.

- Le respect de ses cultures et des œuvres qui ont vu le jour et qui ont traversé les siècles et les millénaires. Il faut sauvegarder, dit un responsable d'ONG nigérien, la culture Touareg et les traditions, comme l'Imzad ;
- Le respect de ses peuples, de ses habitants, de leurs rites et de leurs usages, de leurs savoirs et de leurs savoir-faire ;
- Le respect de son immensité, de sa complexité, de la multitude de ses dangers.

Ce respect est d'autant plus indispensable que l'essence même du Sahara est fragile : les ressources sont rares et précieuses et le patrimoine peut être effacé ou altéré sinon détruit, rappelle un professeur d'archéologie saharienne.

Il faut, pour cette raison, informer, sensibiliser, former les acteurs qui interviennent dans l'activité touristique au Sahara après les avoir clairement identifiés et avoir cerné leur rôle. Ils ont tous en effet une responsabilité à assumer, au même titre que les habitants, dans le respect et la valorisation du Sahara.

En outre, selon un représentant du BITS, la prise en considération des coûts et des impacts sociaux, culturels et environnementaux dans une démarche de mise en œuvre d'un tourisme responsable est de nature à permettre un tourisme social et solidaire qui contribue au développement local.

"Le cas d'Agadez pourrait faire l'objet d'études avec l'UNESCO pour sauver le patrimoine. L'inventaire, la restauration et la protection du patrimoine renferme pour nous la protection de l'environnement qui en aucun cas ne doit pâtir des activités touristiques. Au contraire, un tourisme qui se veut porteur d'un développement durable doit intégrer cette donne. Les acteurs du tourisme doivent inclure dans leurs activités les participations aux opérations de développement dans ces zones (protection des sites, participation aux différentes activités pour la promotion d'un développement durable) qui passe par la mise en œuvre de politiques conséquentes de défense de l'environnement". Ancien Ministre du Tourisme.

Les voyageurs ont un rôle très important à jouer en termes de qualité de l'offre qu'ils proposent. Les codes de bonne conduite et les chartes doivent être des outils au service de tous les intervenants de la chaîne du tourisme saharien (Tour opérateurs, Compagnies aériennes, agences locales, associations, campements et hôteliers, syndicats professionnels, parcs nationaux, communautés d'accueil, etc.). Ces instruments devraient insister sur les points suivants :

- Rémunération juste et formation des acteurs du tourisme ;
- Promotion d'un mode de déplacement traditionnel ;
- Création de produits/circuits adaptés au milieu et faisant appel à une main d'œuvre locale qualifiée : favoriser l'usage du gaz, limiter l'usage du bois, gérer l'eau de façon autonome à partir des villes de départ des circuits.
- Labélisation, qualité de l'accueil et authenticité des échanges.

Respect du désert

Dans l'esprit de la Charte Ethique du Voyageur, cinq tour opérateurs spécialisés dans des voyages sahariens se sont réunis pour publier un document d'information et de conseil aux voyageurs. Remis à leurs clients avant leur départ, ce document présente en trois thèmes - les Hommes, le Patrimoine, l'Environnement - les gestes et pensées d'usage de cette région du monde.

En effet, le tourisme saharien vit une grande mutation avec l'arrivée de vols charters et l'augmentation de la fréquentation de certaines zones. Terre d'Aventures, Hommes et Montagnes, Horizons Nomades, Terra Incognita et Atalante, signataires de ce document, agissent de concert afin de sensibiliser leurs clients et de travailler avec tous les acteurs du tourisme (agences locales, gestionnaires d'aires protégées, guides, compagnies aériennes...) des différents pays concernés dans le but de diminuer l'impact de notre passage.

Une charte éthique partagée

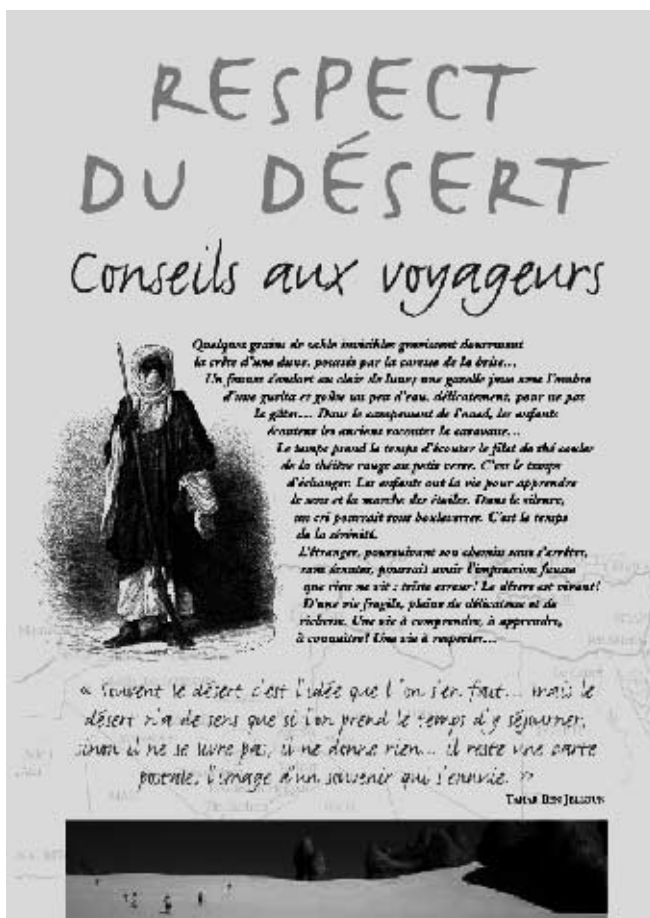
Les chartes éthiques existantes sont des bases qui posent les grands principes ; il est cependant important selon plusieurs participants, notamment les responsables du patrimoine naturel, de les adapter pour toutes les catégories d'acteurs et aux différents contextes locaux qui sont très divers.

“Sur 3885 touristes qui ont effectué un circuit, 2800 d'entre eux sont montés sur un plateau gravé, contribuant à le dégrader”. Directeur d'un Parc naturel.

La mise en œuvre à cet effet d'une coopération entre les Etats du Sahara, autant pour promouvoir l'image du Sahara que pour définir conjointement une politique intégrée et une stratégie commune, devient indispensable.

Il est nécessaire de procéder aux études sociologiques nécessaires comme le demande entre autres un responsable de la Fondation de sauvegarde des villes anciennes de Mauritanie, afin de préparer les acteurs locaux à faire face aux impacts multiples du tourisme, en faisant évoluer les mentalités vers l'acceptation du tourisme, ce dernier devant nécessairement s'intégrer dans une approche globale. En effet, face aux valeurs traditionnelles, le tourisme se présente comme un vecteur de modernité qui peut venir perturber les modes de vie des populations hôtes.

Un effort d'éducation, de sensibilisation et de reconversion doit être ciblé compte-tenu des problèmes locaux afin que les populations, les guides en particulier, puissent contribuer à la préservation du patrimoine et à être des relais de leur culture auprès des voyageurs.



Les populations locales, actrices stratégiques du développement

“Faire de la communauté un acteur dynamique des transformations sociales est devenu, ces dernières années, une priorité majeure des stratégies de développement en faveur des pauvres, et notamment des dispositifs visant à faire régresser la pauvreté. Les aspects tenant à la culture, à la gouvernance locale et à l’action de persuasion - notamment en ce qui concerne la participation des femmes et des jeunes filles - doivent être pleinement pris en compte si l’on veut véritablement donner aux pauvres les moyens de leur autonomie. Des processus efficaces de décentralisation participative concernant l’utilisation des ressources naturelles ainsi que l’accès aux facilités financières et au crédit seront indispensables à cet effet.” Extrait de “stratégie concernant le thème transversal : l’élimination de la pauvreté, en particulier de l’extrême pauvreté” 31 C4. UNESCO.

Le tourisme doit nécessairement s’intégrer dans la perspective d’un développement multidimensionnel comme le dit, à juste titre, un ancien Ministre du Tourisme.

Pour que le tourisme soit d’un apport, certaines conditions doivent être respectées :

- *Les projets liés ou engendrés par ce tourisme doivent avant tout émaner des populations elles-mêmes ou qu’elles se les approprient et les acceptent.*

“Les projets doivent répondre aux besoins des populations locales, ils doivent émaner de ces populations ; les experts sont là pour les accompagner et non pas pour leur donner des solutions”. Expert en tourisme.

- *Cette acceptation du tourisme est d’autant plus grande qu’un effort d’organisation est entrepris pour assurer sa durabilité et ses retombées positives et qu’une plus grande équité dans l’accès aux services de base (santé, éducation...) est établie, surtout dans les zones les moins développées.*
- *Renforcer le dialogue entre les autorités locales et les habitants en vue d’encourager et perpétuer les pratiques visant à faire prendre en charge le patrimoine matériel et immatériel, en dirigeant aussi une part des ressources vers ces actions, comme cela se pratique à Tombouctou pour l’entretien des mosquées, selon les propos du responsable de la mission culturelle dans cette ville.*

SESSION 2 (1^E PARTIE) COMMENT MIEUX COOPÉRER POUR LUTTER PLUS EFFICACEMENT CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LE TOURISME ?

Suite au débat à caractère général, la deuxième session, ouverte le 20 avril au matin, a été consacrée aux thèmes de la pauvreté et de la coopération.

Les intervenants, après une brève présentation par les experts/consultants de l'UNESCO chargés de ces deux volets, ont surtout précisé et développé les approches sur la pauvreté.

La question de la coopération a fait l'objet de peu de débats car elle apparaît comme évidente. En effet, si le tourisme peut constituer un champ de concurrence entre opérateurs, il n'en est pas de même au niveau des Etats qui eux ont tout intérêt à coopérer. L'Etat cesse de plus en plus d'être un intervenant direct dans le tourisme pour devenir surtout un régulateur et un facilitateur, selon un ancien ministre du tourisme. Ayant en commun les espaces sahariens, les Etats ont même intérêt à gagner collectivement en compétitivité pour que le tourisme contribue par les ressources qu'il peut générer, au développement local, et par ce fait, à la lutte contre la pauvreté.

La coopération entre les Etats doit permettre de :

- répondre aux besoins sociaux en matière de santé, d'éducation et de protection des personnes les plus défavorisées.
- renforcer les capacités des acteurs stratégiques du tourisme en structurant l'administration du tourisme afin de pallier à la désorganisation que peuvent connaître de nombreux sites touristiques (cela passera par des formations et une plus large responsabilité des collectivités et associations locales) ;
- traiter les problèmes d'accessibilité des sites et mettre en place des politiques de renforcement des transports ;
- assurer la sécurité et la surveillance des sites touristiques afin de sauvegarder les patrimoines matériel et immatériel et assurer au maximum la sécurité des touristes (le déminage doit être entrepris de façon prioritaire, notamment dans les pays pour lesquels le tourisme a du mal à se développer à cause d'une image marquée par l'insécurité) ;
- réglementer les activités touristiques et para touristiques, harmoniser les législations, faciliter et impulser les investissements (mettre en place des procédures de répartitions équitables des retombées financières du tourisme) ;
- développer des règles de conduite communes, une éthique partagée, notamment afin de protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel ;
- encourager à la diversification des produits et à la création de produits nouveaux et durables précédés par des études d'impacts socio-économiques ;
- produire ensemble une image attractive du Sahara et du tourisme saharien ;

La pauvreté : une question de droit et de dignité

Il faut considérer la pauvreté comme un processus de dépossession :

- des biens matériels nécessaires à la vie, des capacités permettant d'assurer sa subsistance et une vie décente ;
- de soi, de son identité, par le déracinement hors de la communauté d'appartenance ou par le délitement de cette dernière.

Ce processus se révèle à nous, en pratique, comme une situation de déséquilibre, de rupture.

"On bascule dans la pauvreté à partir d'une situation de déséquilibre économique, social, culturel qui fragilise les femmes, entre autres et entraîne leur déracinement en particulier lors des processus d'urbanisation." Expert, Lutte contre la pauvreté.

“La pauvreté - et en particulier l’extrême pauvreté - constitue une atteinte aux droits fondamentaux de l’homme et, à l’heure actuelle, elle est au cœur des préoccupations de toutes les sociétés avec son cortège d’injustices, d’exclusions, de privations et d’inégalités. Il faut non seulement combattre ces dernières, mais s’attaquer surtout à leurs causes, si l’on veut consolider la justice et la cohésion sociales, le progrès socio-économique et la démocratie sans lesquels la paix ne saurait exister”. Extrait de “stratégie concernant le thème transversal : l’élimination de la pauvreté, en particulier l’extrême pauvreté.” 31 C4. UNESCO.

Peut-être que les gens, dans leurs habitudes du dénuement, ne ressentent pas forcément leur situation matérielle comme une situation de pauvreté, mais, parce qu’il crée une situation de comparaison, entre visiteurs et visités, le tourisme révèle cette pauvreté et son caractère brutal, indécent, souligne un expert du tourisme.

“En effet , les uns jouent leurs vacances, les autres jouent leur peau, c’est peut-être brutal de le dire comme ça, mais c’est la réalité.” Expert, lutte contre la pauvreté.

Pourtant, même si la visibilité de leur dénuement matériel est manifeste, les habitants disposent de savoirs qu’ils peuvent transmettre au visiteur qui “prend alors la figure de celui qui reçoit, de l’élève qui doit être initié”. Aussi, ce rapport entre visiteur et visité peut être à la source d’une première reconnaissance des possessions immatérielles, de leurs savoir-faire, et ce faisant, il constitue un premier pas vers la reconquête des dignités, des identités.

“Ce n’est pas parce qu’il apporte des ressources que le touriste est le maître. Il n’est pas le maître ; il est l’élève et la population est son professeur.” Président du MAB (Programme Man and Biosphere, UNESCO)

Une plus juste répartition des richesses

Les retombées du tourisme peuvent être positives dès lors que :

- *La distribution des ressources - directes ou indirectes - s’effectue de manière équitable, d’abord entre les ressources qui vont au pays d’origine des touristes et la part qui revient au pays hôte, elle-même redistribuée en faveur de la population locale.*

“Il faut savoir que dans la répartition des ressources la part des voyageurs et des T.O est importante (45%), la part restant au pays étant de l’ordre de 30% dont 10 à 12% va au personnel local.” Tour opérateur, expert.

- *L’amélioration de la répartition de ces ressources doit conduire à l’investissement des populations dans les actions de développement local.*
- *Cet investissement s’accompagne d’une amélioration de l’accès des habitants aux services essentiels tels que l’éducation et la santé et une réponse appropriée est apportée aux demandes jugées prioritaires par les habitants.*

Dans le même sens et si on veut accroître l’impact du tourisme dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, il faut aller vers certaines préconisations qui accroissent le recours à plus de main d’œuvre : on peut donner comme exemple l’emploi des méharis par opposition aux convois de 4 X 4 ou des brigades de méharistes pour surveiller le patrimoine et les sites vulnérables dans le Hoggar, les Tassilis par exemple.

La perception d’une taxe à partir du prix de chaque voyage et destinée au financement de projets de développement doit être instituée dans différents sites.

Cependant, ces orientations restent insuffisantes. Il faut dépasser la problématique des “petits boulots” pour aller vers une professionnalisation et une maîtrise d’œuvre par les habitants.

Une reconnaissance des savoirs à travers le tourisme

Il faut, selon un expert en environnement, donner un statut, une reconnaissance aux savoir-faire locaux et transformer les régions du Sahara en chantiers-écoles ou chantiers du développement durable. De ce fait, il estime qu'il ne faut pas désincarner le tourisme, l'écartier des questions de la biodiversité, de l'agrodiversité, de l'aménagement de l'espace et du mode d'utilisation des ressources, en général.

Cette véritable réhabilitation des savoirs (mais aussi, à travers eux des patrimoines naturels et culturels) comme outils du développement est aussi une réhabilitation des dignités. Ceci n'exclut pas de former les guides, affirme un responsable nigérien, car s'ils connaissent le pays, il faut aussi qu'ils soient capables d'en parler aux visiteurs.

Tout projet touristique a ses impacts et peut susciter des malentendus interculturels; il paraît donc utile de :

- *procéder à des études sociologiques sérieuses pour ne pas commettre d'erreur grossière aussi bien dans l'identification des cibles (objets des interventions) que des méthodes ;*
- *noter qu'un métier proposé est aussi, dans le même temps un statut social suggéré ; il y a des conditions locales qui rendent une profession acceptable ou non selon le statut social antérieur ;*
- *former les acteurs locaux aux métiers et aux exigences du tourisme (hygiène, sécurité, etc.) ; il existe des pesanteurs sociales, des mentalités, des attitudes qu'il faut changer dans le sens de l'acceptation d'un tourisme, de ses exigences, de ses impacts, note un Directeur du tourisme mauritanien.*
- *communiquer dans les langues locales, notamment à travers les radios locales qui permettent une large diffusion des messages, comme le souligne un représentant de l'UNICEF.*



SESSION 2 (2^E PARTIE)

COMMENT MIEUX PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL

L'après-midi du 20 avril est consacrée à l'examen des volets du rapport relatifs au patrimoine naturel et culturel. Après une brève intervention des experts/consultants de l'UNESCO chargés de ces questions, la parole est donnée aux autres intervenants.

Mieux connaître, protéger et valoriser "les Saharas"

Il y a une nécessité absolue dès lors que la richesse centrale du Sahara - dans une problématique de développement du tourisme durable - est constituée par son patrimoine naturel et culturel, de :

- *accroître le volume des connaissances (du point de vue naturel et archéologique par exemple) d'une part ;*
- *améliorer la connaissance des différents espaces constitutifs des Saharas, d'autre part ;*
- *il ne faut plus parler, compte tenu des diversités et des étendues, du Sahara mais des Saharas.*

Cette connaissance n'est pas facile à acquérir. Elle exige une grande énergie car non seulement les sites sont extrêmement nombreux, mais de plus, ils n'ont pas de visibilité immédiate, pas de caractère spectaculaire, souligne un professeur d'archéologie saharienne ;

"Ils nécessitent donc un travail de spécialiste pour les repérer, les caractériser et en dresser l'inventaire : pour éviter toute déperdition et même la lutte contre le trafic d'objets, il faut inventorier les sites et les objets et les classer." Directeur de Recherche en archéologie.

Recommandations des archéologues présents à l'atelier

Afin de protéger et promouvoir le rôle de l'archéologie pour le tourisme saharien mais également en tant que ressource unique et fragile à sauver, des mesures doivent être prises rapidement visant à diminuer les effets dévastateurs des exploitations de pétrole, des constructions de routes, des opérations militaires, des projets hydrauliques ou mobiliers :

1. Développer un code d'éthique pour le tourisme saharien incluant la visite de sites archéologiques ;
2. Organiser des formations pour les guides et les communautés locales ;
3. Diffuser des informations par tous les moyens possibles aux voyageurs afin qu'ils prennent conscience de l'importance de préserver les sites et les impliquer dans la gestion et la valorisation de ce patrimoine culturel ;
4. Informer et sensibiliser les politiques, les agences de voyages et les élèves par les moyens de l'éducation formelle et informelle ;
5. Etablir une institution sur le patrimoine culturel saharien qui assisterait et avertirait les différents acteurs du tourisme (voyageurs, Tours opérateurs, organisations nationales des antiquités, politiques, organisations internationales) des problématiques relatives au patrimoine archéologique saharien ;
6. Identifier les paysages et les sites sahariens menacés, promouvoir des mesures de conservation et identifier les ressources afin d'accroître le potentiel touristique des sites archéologiques ;
7. Fournir des plans pour les centres ainsi que des techniques de gestion des sites archéologiques ;
8. Assister les Etats membres dans la préparation des inscriptions pour les sites classés Patrimoine Mondial de l'Humanité.

Les oasis aussi nécessitent des mesures de protection et de valorisation compte tenu de leurs spécificités - leur architecture, leurs ouvrages hydrauliques, leurs palmeraies et jardins. Ce renforcement implique d'associer le plus de partenaires possibles (au niveau local, national et international) pour lutter contre la désertification et consolider la biodiversité des espèces végétales et animales mais aussi de valoriser les capacités humaines locales en leur donnant leur juste place dans le développement.

L'appel des oasis

- Prendre en compte les spécificités oasiennes dans tous les domaines des politiques publiques et respecter les us et coutumes ;
- Impliquer les participants dans les prises de décision au niveau local, national et international, comme dans le processus de décentralisation ;
- Renforcer les capacités, en donnant notamment une juste place aux femmes, garantir les droits et la promotion sociale ;
- Mettre en place des politiques publiques de coopération nationale et internationale en faveur des oasis, en particulier vis-à-vis du maintien du revenu agricole et dans le domaine de la recherche scientifique ;
- Mettre en place des organismes spécifiques pour la sauvegarde et le développement des oasis ;
- Mettre en œuvre les conventions sur la biodiversité, le changement climatique et la lutte contre la désertification ainsi que la mise en place d'agendas 21 concernant les oasis ;
- Organiser des programmes de sensibilisation à la culture oasienne, en particulier dans les programmes scolaires et les activités extra-scolaires ;
- Promouvoir et implanter des sources d'énergie propres et renouvelables.

RADDO (Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis)

Etre attentif aux préalables et aux impacts du tourisme

Parce qu'il est inefficace de prononcer des interdictions systématiques et que les différents espaces ne présentent pas tous ni la même richesse, ni la même fragilité, il faudrait procéder selon un responsable du MAB à :

- *un zonage des espaces selon leur fragilité et leur importance par rapport aux activités possibles mais aussi aux accessibilités, autorisées ou interdites.*
- *un balisage des parcours (au sens de réseaux ou de circuits).*
- *une étude d'impact avant chaque projet touristique.*

Devant cette vulnérabilité des ressources, il est nécessaire d'agir pour les développer, les renouveler, les étudier. Les ressources naturelles doivent être ensemencées, dupliquées, repeuplées, y compris les espèces les moins connues.

Il faut donc valoriser tous les atouts possibles pour obtenir des effets durables ; on n'oubliera pas de noter que ce qui paraît être maintenant une espèce en danger, vulnérable, peut devenir dans cette stratégie un élément actif pour peu qu'on le consolide, qu'on le renforce.

Par ailleurs, les dimensions patrimoniales, les vitalités, les pratiques, formeront l'image des Saharas, comme destination touristique autant que les paysages; il convient donc d'étudier toutes les facettes et les atouts de ce marché potentiel.

Il faut d'ailleurs aller vers la valorisation - par le tourisme - de ce patrimoine, à l'image des bibliothèques anciennes situées à Ouallata ou Tichit, pour prendre l'exemple de la Mauritanie.

De même, la diversification des produits touristiques de qualité est un élément essentiel. La diversification des productions locales doit être réalisée, à l'exemple de celle qui est menée dans trois pays du Maghreb sur la diversification des espèces de palmier dattier (Tunisie, Algérie, Maroc).

Le cas de Tombouctou :

- Prévoir la construction et l'équipement d'une maison de l'image mettant en son et lumière les mystères de Tombouctou et une maison culturelle permettant aux touristes et aux populations locales de visiter de manière virtuelle les sites fragiles avant d'y accéder ;
- Aménager des aires d'exposition et de lecture dans différents sites, notamment dans des espaces culturels traditionnels, faire revivre les bibliothèques privées ;
- Mettre en valeur les danses traditionnelles, faire revivre les ateliers de couture et de broderie traditionnelle et les intégrer aux circuits touristiques
- Diversifier le produit touristique culturel concentré à présent sur la médina, à l'éco-tourisme : le désert, le fleuve Niger, les éléphants du gourma, la zone lacustre du faguibine ;

Recommandations faites par le
Chef de la mission culturelle de Tombouctou

Le patrimoine immatériel doit faire l'objet d'une attention particulière afin de le sauvegarder. La multiplication des festivals d'expression artistique ou de l'oralité - véhicule traditionnel de la transmission culturelle en Afrique- et des arts du théâtre et du spectacle sont autant de manifestations à développer. Certaines musiques sont en train de prendre place dans le patrimoine universel à l'image du Tindé et du Gnawa dont on a annoncé des festivals aussi bien au Maroc qu'en Algérie.

Ces mémoires vivantes doivent être inventoriées et promues auprès des populations locales et des voyageurs en étant intégrées dans des circuits touristiques.



SESSION 3

COMMENT AGIR ENSEMBLE POUR METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE

La dernière séance est consacrée à la Déclaration de Ghardaïa et au Plan d'action 2004/2005. Une motion de remerciement est d'abord adressée.

Motion de remerciement Ghardaïa, le 21 avril 2003

Les experts internationaux des pays ayant le Sahara en partage, réunis à Ghardaïa du 19 au 21 avril 2003 dans le cadre de l'Atelier sur le projet "vers une stratégie de développement durable du tourisme au Sahara dans une perspective de lutte contre la pauvreté", adressent leurs plus vifs remerciements aux autorités algériennes pour leur hospitalité généreuse, l'accueil ainsi que la bonne organisation qui ont permis à l'Atelier de se dérouler dans les meilleures conditions.

Ces remerciements s'adressent en particulier à Monsieur le Ministre de l'Environnement pour son soutien à l'Atelier et à ses objectifs et pour l'aide précieuse que son équipe et la Fondation Déserts du Monde qu'il préside nous ont apportée. Nous remercions également Monsieur le Wali de Ghardaïa pour son hospitalité chaleureuse et l'aide qu'il a apportée à la tenue de notre Atelier.

L'examen de ces trois documents est précédé et accompagné de débats portant sur leur contenu, leur structuration ou la pertinence de certains points.

Tout d'abord, dans la forme, comme dans le fond, certains pensent qu'il faut articuler la Déclaration énonçant les principes de base sur lesquels repose le projet avec le plan d'action 2004-2005, l'argumentaire du rapport étant déjà suffisamment développé et étayé.

A ce titre, il faut développer des projets-pilotes pour expérimenter et explorer des voies en vue de leur généralisation ultérieure, à l'image du projet pilote "Les routes des Ksour" qui concerne déjà plusieurs pays.

Les participants insistent sur l'importance de maintenir la dynamique créée par l'Atelier au sein du réseau et souhaitent voir leur coopération élargie et renforcée par la volonté des Etats. Plusieurs sous-groupes de travail se créent afin de proposer des projets et des réunions thématiques.

Les débats conduisent à l'aménagement du projet de plan d'action 2004-2005 ainsi qu'à la structuration de la Déclaration dite "Déclaration de Ghardaïa" présentés ci-dessous.





DÉCLARATION DE GHARDAÏA

21 avril 2003

Les participants à l'Atelier international organisé dans le cadre du projet "Le Sahara des cultures et des peuples. Vers une stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara dans une perspective de lutte contre la pauvreté" réunis à Ghardaïa (Algérie) du 19 au 21 avril 2003, à l'initiative de l'UNESCO, en coopération avec la Fondation Déserts du Monde et avec la participation de représentants de l'ALECSO, du PNUD, de l'OMT, de l'UNEP, du BITS et de l'OSS,

Considèrent que le tourisme doit constituer un levier pour le développement durable et la lutte contre la pauvreté et que la stratégie de valorisation touristique du patrimoine culturel et naturel proposée contribue au dialogue entre les cultures et les civilisations et au renforcement des valeurs de solidarité et de paix dans la région,

Considèrent que l'approche pluridisciplinaire, sous-régionale et intégrée du développement durable du tourisme au Sahara est la seule qui soit à même de favoriser la recherche de solutions à la question de la réduction de la pauvreté des populations du Sahara - pour un meilleur accès à l'éducation, à la formation et aux biens rares et si nécessaires comme l'eau, pour une meilleure participation à la vie culturelle et sociale-, et à celle de la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel et de sa valorisation touristique maîtrisée par les populations du Sahara.

En conséquence,

Soutiennent le projet "Vers une stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara dans une perspective de lutte contre la pauvreté", débattu au cours de l'Atelier, qui s'inscrit dans le cadre du discours du Millénaire du Secrétaire général des Nations Unies, du suivi du Sommet de Johannesburg sur le développement durable (septembre 2002) ainsi que du Plan d'Action de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle.

Attirent l'attention des gouvernements des dix pays ayant le Sahara en commun, ainsi que des organisations intergouvernementales, des associations, des entreprises de tourisme et de tous les acteurs de la sauvegarde et de la valorisation touristique du patrimoine culturel et naturel, sur la pertinence de la stratégie proposée en leur recommandant de la soutenir par les moyens appropriés, notamment par une approche intégrée et éthique, en particulier en renforçant la coopération dans les domaines concernés et en soutenant les activités de suivi de l'Atelier.

PLAN D'ACTION(1)

Préambule

Le tourisme est devenu l'une des activités économiques les plus importantes, l'un des principaux véhicules des échanges culturels. Le nombre de touristes visitant le Sahara ou attirés par cette destination ne cesse d'augmenter. Conçu comme l'un des outils au service du développement durable du Sahara, le tourisme peut et doit contribuer à la préservation et à la valorisation du patrimoine culturel et naturel, à la lutte contre la pauvreté, notamment par la création d'emplois directs et indirects et l'amélioration de l'accès à l'information et à la formation.

La gestion du tourisme saharien intégrant éthique et qualité passera par des coopérations aux niveaux international, sous-régional et national visant à sensibiliser et responsabiliser tous les acteurs du tourisme face à l'importance du respect, de la valorisation du patrimoine culturel et naturel à transmettre aux générations futures et du renforcement des valeurs de solidarité et de paix dans la région.

Méthodologie et mesures générales

Les activités énoncées ci-dessous seront mises en œuvre dans le cadre de partenariats intellectuels, techniques et financiers établis avec les Agences des Nations Unies, l'OMT, le PNUD et l'UNEP en particulier, avec l'ALECSO, l'OSS, avec et entre les gouvernements, les secteurs public et privé, les institutions, associations et Fondations concernées, la Fondation Déserts du Monde notamment, les populations, aux niveaux local, national, régional et international. Les populations concernées et les responsables locaux seront considérés comme des acteurs stratégiques du développement. Le réseau international consultatif du projet sera consolidé et des comités de pilotage pourront être créés aux niveaux national et sous-régional en fonction des besoins spécifiques et des priorités.

Mesures d'ordre général

Elaboration d'un instrument de coopération sous-régional (déclaration, convention :degré de contrainte à définir) portant sur la stratégie de développement durable du tourisme au Sahara, dans une perspective de lutte contre la pauvreté;

Appui à la formation des différents acteurs du tourisme saharien en référence aux codes de bonne conduite et chartes existantes ;

Soutien aux organismes locaux et centres internationaux du Sahara dont le rôle est de promouvoir des recherches, de diffuser des informations scientifiques, des programmes de formation, et d'alerter l'opinion publique internationale si nécessaire, notamment par la création d'un portail permettant de mettre en réseau toutes les informations et actions.

Mesures spécifiques

• Lutte contre la pauvreté

La pauvreté est définie comme une exclusion sociale, culturelle et économique et une privation des droits les plus fondamentaux. Dans cette perspective, une participation effective des populations, en particulier, les femmes et les jeunes, sera encouragée dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes et politiques touristiques en fonction des priorités qu'elles se sont fixées.

Les retombées financières du tourisme devront être équitablement réparties de manière à couvrir les coûts de protection et de gestion du patrimoine, ainsi que pour améliorer les conditions de vie des populations et notamment l'accès aux biens essentiels que sont l'eau, la nourriture, le logement, l'éducation.

Actions

- *Etude sur les facteurs psycho-sociaux de la pauvreté au Sahara dans un contexte de développement durable du tourisme.*
- *Soutien aux micro-crédits : amélioration des plans d'investissement des communautés sur le moyen et long terme, appui à la promotion d'activités génératrices de revenus, en particulier en faveur des femmes.*
- *Formations au développement et à la gestion de projets (sensibilisation aux principes d'un tourisme durable, amélioration de la qualité de l'offre, diversification des produits, etc.).*
- *Valorisation et mise en réseau des expériences et produits touristiques contribuant directement à la lutte contre la pauvreté , notamment par les NTIC et les radios de proximité.*

(1) Ce projet de plan d'action est à affiner et sera soumis à discussion avant adoption définitive.

• Patrimoine naturel et culturel

Le développement d'un tourisme durable passe nécessairement par la sauvegarde et la valorisation du patrimoine naturel et culturel saharien, qui est une ressource à la fois matérielle et spirituelle. Les projets de développement touristique doivent prendre en compte les dimensions esthétique, sociale et culturelle du patrimoine naturel et culturel.

Tout projet d'infrastructure doit être précédé de consultations et études d'impact, en particulier sur les ressources rares et fragiles. Pour les constructions, la préférence sera donnée aux matériaux locaux et à la prise en considération des caractères de l'architecture locale. La promotion de la diversité culturelle passera notamment par la promotion du patrimoine immatériel incluant des mesures de soutien à la créativité dans les domaines de l'artisanat et des expressions artistiques vivantes.

Actions

Des instruments d'aide à la décision :

- *Amélioration de la prévention et de la gestion du risque dans les destinations sahariennes, notamment par le biais des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication: amélioration des systèmes d'observation et d'alerte précoce dans le domaine de l'environnement (prévention des catastrophes naturelles, de la pollution) et meilleure sécurité des biens culturels (sauvegarde des patrimoines matériel et immatériel).*
- *Concertations des responsables du patrimoine culturel et naturel saharien sur un programme de coopération pour une meilleure identification, préservation et promotion de ce patrimoine : harmonisation des conventions, propositions de mesures, amélioration des dispositifs d'études d'impacts.*

Des projets pilotes :

- *Conservation et développement touristique intégré d'une réserve transfrontalière (réserve de biosphère/ parc naturel) : inventaire et préservation de la flore et de la faune, du patrimoine archéologique, mise en place d'un circuit d'écotourisme favorisant le développement de la zone.*
- *Identification et propositions pour l'inscription de sites simples, mixtes et transfrontaliers pouvant être classés Patrimoine Mondial de l'Humanité et candidatures pour la liste des chefs-d'œuvre du patrimoine immatériel de l'UNESCO.*
- *Protection et valorisation du patrimoine archéologique : identification des sites, outils d'aide à la gestion et à la valorisation des sites, formation et information des populations et des touristes.*
- *Soutien à la promotion du patrimoine immatériel dans le cadre d'un festival du désert.*

• Tourisme culturel durable

La coopération active des partenaires du tourisme saharien dans la conception et la mise en œuvre des politiques et programmes touristiques est capitale dans la recherche de solutions novatrices et durables aux défis du tourisme saharien. La mobilisation des capacités à l'échelon local et le rôle des pouvoirs locaux dans la recherche des équilibres nécessaires en vue d'assurer la durabilité du tourisme est essentielle.

Des programmes de sensibilisation aux enjeux culturels, environnementaux, sociaux du tourisme seront organisés pour les acteurs publics et privés du tourisme, ainsi que pour les populations locales et les touristes. La formation des acteurs et professionnels locaux, la création de labels et de normes pour les produits touristiques seront déterminants pour la qualité du tourisme et la réussite de l'expérience touristique des visiteurs.

Actions :

Des instruments d'aide à la décision :

- *Etude de marché prospective du tourisme saharien par l'OMT: mesure des flux touristiques, conditions de développement, analyse et typologie des clientèles.*
- *Adaptation, diffusion et mise en œuvre de la charte éthique du tourisme de l'OMT qui engagera les autorités publiques, les entreprises de tourisme, Tours Opérateurs, réceptifs, guides, ONG, touristes. Promotion de chartes spécifiques en tant qu'outils de concertation et de coopération.*

Des projets pilotes :

- *Développement et valorisation de circuits thématiques transfrontaliers novateurs conçus comme des outils de développement local et touristique:*
 - les routes des Ksour : réhabilitation de maisons traditionnelles au sein des Ksour en hébergements touristiques labellisés (maisons d'hôte, gîtes d'étape) et leur mise en circuits culturels touristiques;*
 - la route de l'or, la route de l'encre: redynamisation de circuits mythiques, valorisation des métiers traditionnels et de la production locale;*
 - découverte de la culture touarègue à travers le patrimoine culturel musical et oral.*
- *Soutien à une campagne de promotion des Saharas dans le cadre de l'année des déserts, faisant ressortir à travers une promotion commune toute la diversité des espaces et les spécificités des produits (stand "A la découverte des Saharas" ; exposition itinérante).*

CLÔTURE

Monsieur M. Kasmi, Représentant de la Fondation Déserts du Monde, se félicite de la haute tenue des travaux de l'Atelier et espère que les participants y ont passé un agréable séjour. Il remercie la population de Ghardaïa, Beni Izguen, Bounoura, El Atteuf et Malika pour son accueil.

La Fondation Déserts du Monde, née il y a moins d'un an, précise t'il, n'entend pas moins pour cela être une organisation agissante et une force de propositions. Elle compte en effet prendre l'initiative de lancer un centre des Déserts (une démarche qui associe l'Algérie, le Niger et la Mauritanie) qui sera doté très prochainement d'un Conseil scientifique formé de spécialistes du désert et de la lutte contre la désertification.

L'Institut des Déserts du Monde dont le siège a été fixé à Ghardaïa s'intègre bien dans cette proposition ; la réunion du NEPAD a montré toute la pertinence de cette création. En parallèle et pour contribuer à promouvoir l'image du désert et de ses cultures immatérielles, elle entend organiser le festival des poètes du désert en juin 2003. Elle convie les participants de l'Atelier à contribuer à sa réussite en en faisant la promotion.

Enfin Monsieur Hervé Barré, remercie tous les participants, les Autorités locales, les populations, l'équipe de traducteurs, l'équipe qui va réaliser la vidéo.

La richesse des débats, tous les échanges informels et les visites du patrimoine de la vallée du M'zab ont fait de cet atelier une véritable réussite qui permet de mobiliser le réseau et fait naître l'espoir de voir se concrétiser encore davantage les coopérations transfrontalières à travers des mesures législatives et des projets pilotes novateurs.

En définitive, le document présenté par l'UNESCO agit comme le révélateur d'une très forte prise de conscience des enjeux et de leur complexité. La stratégie discutée puis modifiée par l'Atelier doit servir de référence aux acteurs du développement durable dans l'élaboration de leurs politiques culturelles et environnementales fondées sur la valorisation des ressources.

Le développement des actions en 2004/2005 et la volonté des Etats de mettre en œuvre les recommandations contenues dans le présent document ainsi que dans la stratégie seront une marque de réussite. Aussi, le projet offre-t-il l'opportunité à tous les acteurs qui le souhaitent de s'unir pour contribuer à proposer un développement respectueux et valorisant, réhabiliter les valeurs du patrimoine culturel et lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes afin de redonner leurs places aux "Sahara", dans les patrimoines à valeur universelle. Ce projet pourrait ainsi constituer une application exemplaire des conclusions du Sommet de Johannesburg, dont les dix Etats pourraient tirer fierté.

ANNEXE 1

RÉSUMÉ DU PROJET

1. Titre

“Le Sahara des cultures et des peuples” Vers une stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara dans une perspective de lutte contre la pauvreté

2. Région

Etats ayant le Sahara en commun (Algérie, Egypte, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Soudan, Tchad, Tunisie)

3. Partenaires

Etats membres, Agences des Nations Unies (OMT, PNUD, PNUE, UNICEF), ALECSO, BITS, Fondation Déserts du Monde, Observatoire du Sahara et du Sahel, Barth Institut, Desert Research Centre, experts, programmes scientifiques de l'UNESCO (MAB et MOST), OIG, ONG, Tours Opérateurs, Offices du tourisme, etc.

4. Justification

Suite à l'appel du Secrétaire général des Nations Unies invitant, dans la Déclaration du Millénaire du 3 avril 2000, toutes les Agences du Système des Nations Unies à contribuer de façon prioritaire à la lutte contre la pauvreté et l'extrême pauvreté, la Conférence générale de l'UNESCO a adopté à sa 31^e session, en novembre 2001, le projet intersectoriel “Le Sahara des cultures et des peuples”.

Ce projet s'inscrit également dans le cadre du suivi du Sommet mondial sur l'éco-tourisme de Québec (Canada, 19-22 mai 2002), du Sommet Rio+10 sur le développement durable de Johannesburg (Afrique du Sud, 26 août - 4 septembre 2002), du code mondial d'éthique du tourisme de l'OMT, ainsi que dans le cadre du plan d'action de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle.

Le tourisme, en tant qu'activité transversale peut constituer un véritable outil au service du développement et de la lutte contre la pauvreté, en particulier au Sahara qui est un écosystème désertique à la fois très fragile et présentant une grande richesse patrimoniale et humaine, avec des cultures et des savoir-faire ancestraux.

5. Objectifs

Objectifs généraux :

- Préserver le patrimoine culturel et naturel du Sahara pour les générations futures.
- Promouvoir le tourisme comme un outil au service de la lutte contre la pauvreté et comme un facteur de valorisation du patrimoine.
- Impliquer les communautés locales dans le développement touristique de leurs régions.
- Mettre en œuvre des projets touristiques éthiques, solidaires et économiquement efficaces.
- Renforcer la coopération entre les Etats sahariens et développer les échanges d'expériences entre les pays du Sud et du Nord.

Objectifs spécifiques :

- Mettre en réseau les acteurs du territoire autour de thématiques transversales et soutenir le développement de produits touristiques.
- Mobiliser, sensibiliser et former les acteurs du tourisme (institutions, populations hôtes, touristes), en particulier les femmes et les jeunes.
- Identifier, protéger et valoriser le patrimoine saharien (archéologique, architectural, espaces protégés, sites classés, savoir-faire, etc.).

6. Méthodologie

Phase 1 : 2002

- Table ronde : lancement du projet (Sidi Bou Saïd, Tunisie, Avril 2002)
- Diagnostic : 7 études thématiques de terrain (environnement, tourisme, patrimoine culturel, pauvreté et populations locales, instruments de coopération)
- Réunion d'experts, juillet 2002

Phase 2 : 2003

- Elaboration de la stratégie sous-régionale
- Atelier international (Ghardaïa, Algérie, Avril 2003)
- Conception du Plan d'action 2004/2005
- Communication sur le projet (brochure, Vidéo, Site web, Forums, etc.)
- Lancement du premier projet pilote : “les routes des Ksour”

Phase 3 : 2004/2005

- Mise en œuvre du plan d'action (circuits touristiques sahariens, réseau de villes sahariennes, programmes de coopération, formation/sensibilisation, Communication, promotion et marketing)
- Financement
- Animation du réseau international

Thèmes traités:

- Tourisme : quelles perspectives de développement, quelles incidences sur l'emploi ? quelles formations et pour qui ?
- Le rôle des professionnels du tourisme et des voyageurs dans le développement durable du tourisme au Sahara ; quels types de voyages promouvoir et comment y associer les populations ?
- Le milieu humain et le développement touristique : comment mieux faire participer les populations locales?
- Le patrimoine culturel et naturel face au tourisme : comment mieux l'identifier, le préserver et le faire connaître.
- Les politiques de tourisme saharien : principes directeurs pour une stratégie de développement durable et propositions de mesures de coopération.

7. Résultats

- Sensibilisation des Etats membres sur les principes du tourisme éthique et solidaire dans une perspective de lutte contre la pauvreté.
- Mobilisation et développement du réseau des acteurs du projet, au niveau sous-régional et international et amélioration des capacités d'échange.
- Elaboration de la stratégie intergouvernementale en partenariat avec les Etats, les ONG, OIG, Tours Opérateurs, associations, populations.
- Validation du plan d'action 2004/2005.
- Promotion et lancement du programme à travers les projets-pilotes et actions visant à valoriser et revitaliser le patrimoine, développer le tourisme et lutter contre la pauvreté.

ANNEXE 2

Liste des participants

Environnement

Mme Hala BARAKAT

Archéo-botaniste
Consultante UNESCO environnement
50 Abdeen Square - 3rd Floor, Apt 10 - Abdeen, Cairo, Egypte
Tél. 202 735 57 39
Fax 202 735 57 37
Email halabarakat@hotmail.com

M. Driss FASSI

Président, Conseil International de coordination du MAB,
Département de Foresterie,
Rabat Institut Agronomique et vétérinaire Hassan II
BP 6202, Maroc
Tél. 212.37 68 13 58
Fax 212.37 56 19 88
Email idrissfassi@yahoo.fr

M. Hassan HENDY

Chargé de programme, Observatoire du Sahara et du Sahel
Boulevard de l'environnement
BP 31-1080, Tunis, Tunisie
Tél. 216 71 806 522
Fax 216 71 807 310
Email hassan.hendy@oss.org.tn

M. Aboubacar ISSA

Coordonnateur de programme,
Observatoire du Sahara et du Sahel
Boulevard de l'environnement
BP 31-1080, Tunis, Tunisie
Tél. 216 71 806 522
Fax 216 71 807 310
Email Issa.aboubacar@oss.org.tn

M Hocine AMBES

Directeur de l'office du Parc National du Tassili
BP 11 -OPNT- Djanet- W.illizi- 33100, Algérie
Tél. Fax 00213 29 47 52 82
Email opntdjanet@yahoo.fr

Patrimoine culturel

M. Giuma ANNAG

Archéologue
Consultant UNESCO Culture
Conseiller, Département de l'Antiquité,
Saray El Hamra, Tripoli, Libye
Tél. 218 21 33 30 298
Fax 218 21 33330 292
Portable 218 91 2944
Email giumaanag@hotmail.com

Mme Ginette AUMASSIP

Archéologue
Consultante UNESCO
Le Puy- Azerat- 24210 Thenon, France
Tél (33) 05 53 05 21 02
Tél (213) 2 74 17 19
Email aumassip@hotmail.com

Mme Hawa DJABALI

Ecrivain, Directrice adjointe du centre culturel arabe de Bruxelles
Tél. 0032 22176131
Email centre.arabe@misc.irisnet.be

M. Hassan FEKRI

Professeur d'Archéologie (Institute of Archaeology, UCL, Londres)
Le Caire, Egypte
Tél 00 20 767 97 98/ 0020122200841/ 002023920530
Fax 00 44 20 7383 2572
Email fekrihassan@hotmail.com & f.hassan@ucl.ac.uk

M. Ali OULD SIDI

Chef de la de mission culturelle de Tombouctou
Tombouctou, Mali
Tél. 00223 2921077
Email ouldsidi_ali@caramail.com

Professionnels du tourisme

M. Albert DECHAMBRE

Associations tourisme / développement Croq'nature
et amitié franco-touareg
BP 12 - F65400 Argelès-Gazost Cedex
Tél. 00 33 (0)5 62 97 01 00
Fax 00 33 (0)5 62 97 95 83
Email croqnature@wanadoo.fr & albertdechambre@calidifontain.be
Website www.croqnature.com

Mme Zahia HAFS

Directeur général Lonely planet
1, rue du Dahomey 75011 Paris, France
Email zahia.hafs@lonelyplanet.fr
Tél. (33) (01) 55 25 33 00
Fax (33) (01) 55 25 33 01

M. Christophe LESERVOISIER

Consultant UNESCO Tourisme saharien
Co -Directeur T.O. français ATALANTE
CP 701, 36 av. A.rloing, 69256 Lyon Cedex 09, France
Tél. 33 4 72 53 24 95
Fax 33 4 72 53 24 81
Email christophe.leservoisier@atalante.fr

Gestionnaires touristiques

M. Zoubir BALLALOU

Directeur de l'office de protection et de promotion
de la vallée du M'ZAB, Ghardaïa
Tél. 213 29 88 44 54
Email opmv@yahoo.com

M. Laoubara BEALOU

Directeur des Etudes et de la Programmation
Ministère du Développement Touristique
B.P. 86 N'DJAMENA; Tchad
Tél. (235) 52 44 17
Fax (235) 52 44 19

M. Mohammed BENYOUNES

Chef de service
Direction du Tourisme et de l'artisanat Wilaya de Ghardaïa
BP 232 Ben-issguen, Ghardaïa 47131, Algérie
Tél. 213 29 82 11 33

M. Sid Ahmed KERZABI

Ancien Directeur du Tassili
 Association des Parcs du Tassili
 Les Asphodèles
 Bt D/5 -67, Ben Aknoun, Alger, Algérie
 Tél. 021699589
 Fax 021278070
 Email touknout@yahoo.fr

M. KHAIDER B.A. Malik

Head Tourism Office of Ghadamès
 Tél. 00 218 484 29 54/ 27 76 (Ghadamès, Libye)
 Tél. 00 218 444 40 39 (Tripoli, Libye)
 Fax 00218 21 3613326
 Fax 00218 21 3615262
 Email khidermal@hotmail.com

Mme Antoinette MEKONDENE Tchad

Directrice de la Promotion Touristique
 Ministère du Développement Touristique,
 BP 86 N'DJAMENA
 Tél. (235) 52 44 16
 Fax (235) 52 44 19

M. Mohamed Mahmoud

OULD HAMMA KHATTAR Mauritanie
 Directeur de la Fondation Nationale
 pour la sauvegarde des villes anciennes
 Nouakchott
 Tél./Fax + 00 222 529 01 90
 fnsva@mauritania.mr

M. Cheikh Ahmed OULD ZAHAF Mauritanie

Directeur de l'Office National du tourisme
 Office National du Tourisme
 Tél. 222 661 01 03

M. Ahmed SMAOUI Tunisie

Ancien Ministre du Tourisme
 Consultant UNESCO Tourisme/Développement
 7 rue Kawakibi, Le Belvédère
 1002 Tunis, Tunisie
 Tél. 216 71 799 754
 Fax 216 71 784 503
 Email a.smaoui@gnet.net

Développement

Mme Sabrina BENMECHRI France

Consultante UNESCO Tourisme /emplois
 Manager, Deloitte & Touche, Sustainable Emerging Markets
 185, Av. Charles de Gaulle, Neuilly-sur-Seine
 Tél. 33 1 55 61 67 56
 Fax 33 1 40 88 24 20
 Mobile 33 6 60 85 20 10
 Email sbenmecheri@deloitte.fr & sbenmecheri@hotmail.com
 FRANCE

M. Slimane BESSEKHOUD Algerie

Agriculteur
 Gérant d'une coopérative de tissage
 BP 196 Ben-Isguen 217131
 Tél./Fax 213 29 88 53 03
 Email taqeddist@caramail.com

M. Ezzedine HOSNI Tunisie

Expert Tourisme & Développement
 15 rue Gazon 75014 Paris
 Tél. 33 1 45 81 50 21
 Email ezzedinehosni@hotmail.com

M. Rudolph KUPER Allemagne

Archéologue
 Vice speaker ACACIA
 University of Cologne
 Heinrich-Barth-Institut
 Jennerstr. 8 50823 Koeln
 Tél. +49 221 556680
 Fax +49 221 5502303
 Email kuper@uni-koeln.de

Mme IBRAHIM AZARA MAMADOU Niger

Maire d'Agadez
 Maire d'Agadez
 Tél. 440-168
 Fax 00227- 74-15- 15/ 73- 21-63

M. Samer MOFTI Egypte

Secretary General of the Desert Research Center, Le Caire
 Le Caire
 Tel. 0020 6370788
 Fax 0020 0101400027
 Email: samofty@yahoo.com & samermofty@hotmail.com

M. Ahmed ZAINABI Maroc

Responsable associatif développement durable
 ADEDRA (Association de développement de la Vallée du Draa)
 Av. Mohammed V -Zagoura-
 Tél. 00 212 44 84 70 35
 Portable 00212 61 24 95 75
 Email adedra@iam.net.ma

Populations / Pauvreté

M. Issouf MAHA Niger

Responsable Touareg de l'ONG ADDS
 Alliance pour le développement durable et la solidarité
 Agadez
 Tél. 227 440309
 Fax 227 440240
 Email ninagdez@intnet.ne

M. Rachid SIDI BOUMEDINE Algerie

Sociologue
 Consultant UNESCO
 Appartement 364 - Bt. 19
 Cité Ben Omar Kouba, Alger
 Tél. 213 21 28 03 08
 Fax 213 21 28 92 59,
 Email rsidiboumedine@yahoo.fr

Mme Ouidad TEBBAA Maroc

Consultante UNESCO
 Chargée de cours en Sciences Humaines
 Secrétaire générale de l'Association Djamàa El Fnàa
 27 Assif B, Marrakech,
 Tél. 212.44.30.37.42
 Fax 212.44.30.20.39
 Email tebbaaouidat@hotmail.com

OIG / Organisations internationales

ALECSO Tunisie

M. Faiez AMMAR

P.O.B 1120 Tunis
Tél. 00216 71 784 466
Fax 00216 71 784 965
Email alecsa@email.ati.tn

BITS

Bureau international du tourisme social Belgique

M. Charles Etienne BELANGER

Directeur (Tourisme solidaire)
Rue Haute, 26-28, 1000 Bruxelles,
Tél. +32 2 549 56 89/90;
Fax +32 2 514 16 91
Email cebelanger.bits@accg.be

OMT

M. Helder TOMAS

Regional Representation for Africa
Capitán Haya 42
28020 - Madrid, Spain
Tél. + 34 91 567 81 00
Fax + 34 91 571 37 33
Email htomas@world-tourism.org

PNUD Algérie

M. Paolo LEMBO

Coordonnateur résident des Nations Unies en Algérie PNUD, Alger
9, rue Emile Payen Hydra, Alger
Tél. 00213 21 69 19 53
Fax 00213 21 69 37 92

M. Tewlik BENDERRA

Conseiller Programme
Tél. 00213 21 691212
Email tewlik.benderra@undp.org

M. Abderahmane BENKHALIFA

Coordinateur national PNUD/FEM
Tél. 213 29 87 10 97
Email a.benkhalifa@agiar.org

Melle Djahida BOUKHALFA

Conseiller Programme Environnement/Développement durable
Tél. 00213 21 691212
Email djahida.boukhalfa@undp.org

Fondation Déserts du monde

M. Djelloul BEGHOURA

Image Resource
Tél. 33 1 40 45 50 00
Fax 33 1 40 45 50 01
Email berti@image-resource.com

M. M'hamed KASMI

Secrétariat de la fondation
Cité de la science, Boulevard Frantz Fanon, Alger, ALGERIE
Tél./Fax 0021321727169
Email fondationdesertsdu monde@hotmail.com

M. M'hamed DJABALLAH

Secrétariat de la fondation
Cité de la science, Boulevard Frantz Fanon, Alger, ALGERIE
Tél./Fax 0021321727169
Email fondationdesertsdu monde@hotmail.com

Melle MADANI

Cité de la science, Boulevard Frantz Fanon, Alger, ALGERIE
Tél./Fax 0021321727169
Email fondationdesertsdu monde@hotmail.com

M. Ibrahim KOUSSOU

Ancien Ministre, Consultant tourisme
Vice Président de la fondation Déserts du monde
Niger
Tél. 00227-74- 15 -15
Fax 00227- 74-15- 15
Email ikoussou@hotmail.com

M. Gérard LEVANTAL

Avocat
Vice-Président de la Fondation Déserts du monde
26, rue de Varenne, 75007 Paris, FRANCE
Email levantal.gerard@libertysurf.fr

Mme Bernadette PUISEUX

Administrateur UNICEF France
bpuisseux@unicef.fr

M. André PUISEUX

Ancien Directeur de BULL
66, rue d'Arsas, 75006, Paris, FRANCE

M. Pierre ROGNON

Géologue, Géographe, Professeur émérite
U Université Pierre et Marie Curie, Paris VI
Tél. 33 1 44 27 50 46
Email rognon@ccr.jussieu.fr

Melle Radhia ZOUIOUECHE

Image Resource
Tél. 06 64 81 07 96
Email zouioueche94@aol.com

UNESCO Secrétariat

M. Mounir BOUCHENAKI

Sous-Directeur général pour la culture
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15 France
Tél. +33 (0)1 45 68 43 03
Fax +33 (0)1 45 68 55 97

M. Hervé BARRE

Coordonnateur du projet, Responsable du Programme
"Culture, tourisme, développement"
Division des politiques culturelles et du dialogue interculturel CLT/CPD
1, rue Miollis - 75015 Paris
Tél. (33) 1 45.68.42.99
Fax (33) 1 45.68.55.97
Email h.barre@unesco.org

M. Mohammed OULD- KHATTAR

Spécialiste de programme, patrimoine physique
Afrique sub-saharienne
Division du patrimoine culturel CLT/CH/AFR
Tél. (33) 1 45 68 44 14
Fax (33) 1 45 68 55 96
Email m.ould-khattar@unesco.org

Mlle Laure VEIRIER

Consultante
Psychologue interculturel
(relations internationales, gestion des conflits, développement durable)
Division des politiques culturelles et du dialogue interculturel
Tél. (33) 1 45 68 42 99
Fax (33) 1 45.68.55.97
Email l.veirier@unesco.org

Mlle Nesma BRAHIMI

Consultante
Architecte-urbaniste
Spécialiste préservation du patrimoine matériel régions sahariennes
Division des politiques culturelles et du dialogue interculturel
Tél. (33) 1 45 68 43 19
Fax (33) 1 45.68.55.97
Email n.brahimi@unesco.org

ANNEXE 3

PROJET PILOTE

“LES ROUTES DES Ksour”

Titre

Les routes des Ksour

Région

Etats ayant le Sahara en commun (Algérie, Egypte, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Soudan, Tchad, Tunisie)

Partenaires

Organisations et Agences des Nations Unies : ALECSO, Banque Mondiale, PNUD, PNUE, Commission Européenne, Ambassades des pays concernés, Autorités Nationales, Fondation Déserts du Monde, Ministère de l'Environnement - Algérie, BITS, ATALANTE, ONAT, Tours Opérateurs, ONGs.

Justification

Suite à la Déclaration du Millénaire adoptée en septembre 2000 par l'Assemblée générale des Nations Unies, les Agences du système des Nations Unies sont invitées à contribuer de façon prioritaire à la lutte contre la pauvreté et l'extrême pauvreté. Dans ce cadre, la Conférence générale de l'UNESCO a adopté à sa 31^{ème} session, en novembre 2001, le projet intersectoriel “Vers une stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara, dans une perspective de lutte contre la pauvreté” dans lequel s'inscrit le présent projet pilote “Les routes des Ksour”.

Descriptif

Le projet pilote vise à réhabiliter au sein de Ksour ayant une forte valeur patrimoniale, quelques maisons traditionnelles, pouvant être en partie ou entièrement réaménagées en hébergements touristiques labellisés (maisons d'hôte, gîtes d'étape) et en associations culturelles, autour desquelles une synergie d'actions de sensibilisation d'une part aux techniques de gestion et d'autre part au patrimoine culturel et naturel pourra s'organiser.

1. Il s'agit, dans un premier temps, de sélectionner dans un pays saharien, deux ou trois Ksour, entièrement ou partiellement habités et présentant les conditions favorables pour porter un projet démonstratif.

2. Dans un second temps, il s'agira de mettre en réseau les Ksour concernés par le biais de séjours touristiques thématiques et de circuits culturels, mettant en valeur la richesse du patrimoine immatériel. Les maisons traditionnelles réhabilitées serviront alors de lieux d'accueil et de développement d'activités culturelles et socio-économiques dont les touristes apprécieront l'authenticité, dans un cadre de dialogue interculturel.

3. Enfin, dans le cadre du renforcement de la coopération sous-régionale entre les pays ayant le Sahara en commun, il s'agira d'assurer, par les voies appropriées, le partage de l'expérience acquise notamment par des circuits touristiques culturels nationaux et transnationaux “Découverte des Saharas et de ses villes mémoire”.

Objectifs globaux

Il s'agit, par une approche interdisciplinaire et sous-régionale de :

1. Lutter contre la pauvreté dans les établissements humains sahariens par la mise en œuvre d'activités dynamiques de sauvegarde et de préservation du patrimoine culturel et naturel ;

2. Autonomiser la population locale par des activités de rencontre et d'échanges en assurant des retombées économiques et des moyens de subsistance durable à ces populations ;

3. Promouvoir les conventions de l'UNESCO relatives au patrimoine culturel et naturel (1954, 1970, 1972) en encourageant les autorités nationales des dix pays ayant le Sahara en commun, les organisations intergouvernementales et les ONG de la sous-région à soumettre à l'UNESCO des dossiers de candidature pour la liste du Patrimoine mondial et la Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral de l'humanité.

4. Promouvoir le dialogue interculturel par la promotion des échanges culturelles entre jeunes et jumelage des villes européennes et villes sahariennes.

Objectifs Spécifiques

1. Sauvegarder et valoriser le patrimoine culturel matériel et naturel par la promotion des matériaux locaux et l'utilisation des énergies renouvelables ;
2. Sensibiliser et former les populations locales à la préservation du patrimoine et à la bonne gestion du tourisme ;
3. Identifier, valoriser et revitaliser le patrimoine immatériel du Sahara par la valorisation des savoir-faire ancestraux, des arts et traditions locales ;
4. Promouvoir la participation et l'intégration des populations pauvres, des jeunes et des femmes en particulier dans des formations et des activités productives ;
5. Renforcer la coopération sous-régionale entre les pays sahariens à travers le partage de l'expérience acquise et la mise en place de circuits touristiques culturels nationaux et transnationaux.

Activités

1. Expertises pour l'identification, la préservation et la valorisation du patrimoine culturel et naturel ;
2. Mise en place d'ateliers de sensibilisation et de formation des mouvements associatifs, des coopératives, des gestionnaires des maisons d'hôtes et des populations pauvres ;
3. Mise en œuvre d'actions expérimentales : "Chantiers écoles patrimoine", "Chantiers écoles environnement" de jeunes pour des activités de réhabilitation, de sauvegarde et de promotion du patrimoine matériel et naturel ;
4. Organisation de stages de volontariat "Les volontaires des Nations Unies pour le développement des Ksour" - UNVKD - afin de promouvoir la compréhension et l'appréciation du patrimoine architectural et naturel et faire connaître sa fragilité ;
5. Organisation de stages de sensibilisation et de formation au patrimoine immatériel (excursions de sensibilisation aux arts et traditions locales et au patrimoine naturel, séjours à thème, circuits mythiques culturels) ;
6. Elaboration d'une charte de bonne conduite destinée aux différents acteurs du tourisme (touristes, agences de voyages, populations) précisant les engagements de chacun ;
7. Organisation d'expositions sous-régionales et internationales sur les différentes activités entreprises ;
8. Organisation d'un atelier international ;
9. Communication des activités entreprises : film documentaire "Les routes des Ksour", brochure, site Web, CD-ROM

Résultats

1. Réhabilitation et mise en valeur de maisons traditionnelles au sein des Ksour.
2. Développement du réseau des Ksour touristiques, de circuits thématiques sahariens, commercialisés par des Tours opérateurs.
3. Mise en place d'associations culturelles et de coopératives de valorisation et de revitalisation du patrimoine culturel.
4. Mise en place d'un réseau de coopération national, sous régional et international.
5. Amélioration des capacités d'échanges et de dialogue interculturel.
6. Développement et financement de micro-projets et des entreprises familiales dans les Ksour qui entraîneront une véritable dynamique sociale et culturelle.
7. Réduction de la pauvreté par la création d'emplois (Guides touristiques, gestionnaires, habitants, etc.).

Budget prévisionnel

2.000.000 USD

